



PETIT VILLENOUVELLOIS

DECEMBRE 2021

Numéro 47

Mot du Maire

Chères Villenouvelloises, chers Villenouvellois,

Noël est là ! S'il est une fête où bonheur et optimisme doivent présider, c'est bien celle-là.

Alors, avec une pensée affectueuse pour ceux que cette année a éprouvés, le conseil municipal et moi-même nous vous souhaitons, chères Villenouvelloises, chers Villenouvellois de passer de bonnes fêtes et, avec un peu d'avance, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022.

L'année 2021, quant à elle se termine et malgré les inquiétudes et les contraintes liées à la Covid 19, la municipalité souhaite que la vie au village se déroule le plus normalement possible.

Ainsi, dans le respect des règles sanitaires, plusieurs manifestations ont été maintenues et ont connu un beau succès, comme la fête de la musique, la fête de l'été ou notre fête locale.

La vie communale reste notre préoccupation première.

Nos acquis et l'expérience des différents protocoles sanitaires durant cette pandémie ont permis de faire fonctionner notre groupe scolaire et nos services périscolaires en évitant à nos élèves et aux familles d'être trop pénalisés par cette crise.

Notre vie associative essaie de s'adapter aux restrictions toujours dans l'espoir de jours meilleurs.

Dans ce petit villenouvellois de décembre 2021, dont je remercie l'équipe de rédaction pour le travail accompli, vous y trouverez comme d'habitude ce qui a été réalisé.

Je vous laisse donc en prendre connaissance et bonne lecture !

Je vous souhaite encore de bonnes fêtes et on se retrouve pour une nouvelle et bonne année 2022 !

Bien cordialement,



Nicolas FEDOU
Maire de VILLENOUVELLE



TRAVAUX	4
• Maison citoyenne.....	4
• Aménagement piétonnier.....	4
• Fibre 31.....	4
• Maison des sports.....	5
• Arrêt de bus et sécurisation de la RD813.....	5
• Sécurisation RD11 11 route de Mauremont.....	6
• Ecole élémentaire.....	6
URBANISME	7
RESSOURCES HUMAINES	9
ECOLE JEAN SOUCALE	11
ENFANCE JEUNESSE	12
• Temps périscolaires.....	12
• Aire de jeux.....	14
• Zone sportive.....	14
MEDIATHEQUE	15
INITIATIVES CITOYENNES	16
MAISON CITOYENNE	17
VIVRE ENSEMBLE	18
SOLIDARITE	19
• Journée citoyenne.....	19
• Téléthon.....	20
• Noël solidaire.....	20
ELECTIONS	21
COMMUNICATION	22
MOT DES ASSOCIATIONS	23
ETAT CIVIL	31
LES PAGES LUDIQUES	32

Maison citoyenne

Les travaux d'aménagement internes ont commencé au mois de juillet comme prévu. Ils ont permis la création de toilette PMR, la mise en conformité des accès PMR au RDC et la réalisation de l'installation électrique aux normes en vigueur.

La rénovation intérieure du bâtiment est en cours de finalisation.

Coût de l'opération : 51 030,34€ subventionnés à 40% par le Département.

Aménagement piétonnier pont RD 813 du Merderic

Les travaux d'aménagement sont terminés et le cheminement piétonnier est à présent sécurisé pour l'accès au cœur du village des administrés situés lotissement des pyrénées, chemin du fangas,... via le Lotissement des Jardins de Marie.

Coût de l'opération : 60 630.00€ subventionné à 40% par le Conseil Départemental.



Avant travaux



Après travaux



Fibre 31

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés. Vous pouvez désormais vous assurer que votre ligne est bien éligible sur le site de Fibre31, www.fibre31.fr

Une fois votre ligne éligible vous pouvez contacter votre opérateur pour procéder à l'installation.

Le site de Fibre 31 vous aide à comprendre le raccordement, et vous donne en détails la procédure à suivre.

Maison des sports



La Maison des Sports, destinée aux associations sportives qui utilisent régulièrement le stade Raymond Castelle, avance.

Les lots ont été attribués et les travaux ont débuté en novembre dernier pour une durée d'un an environ.

Cet investissement est subventionné à 50 % par le Département et l'État pour un coût total de 352 403,40€.

Suite à une maladie qui a infecté les cyprès du **Stade Raymond Castelle**, ces derniers ont dû être arrachés. Afin de sécuriser l'enceinte du complexe sportif, la pose d'une clôture en lieu et place des cyprès a été privilégiée. Le montant total de cette opération s'élève à 11 461,07€ avec une demande de subvention de 40% au Conseil Départemental pour la clôture.



Arrêt de bus et sécurisation Route Départementale 813

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a effectué des travaux à l'entrée du village entre l'Aire de covoiturage du Puntou, le chemin du Fangas et le chemin de la Carerierasse. Financement de l'intégralité des travaux par le Conseil départemental. Un **arrêt de bus** a été construit pour les usagers entre les deux chemins ainsi qu'une continuité piétonne entre l'arrêt et l'aire de covoiturage située en face afin d'assurer la sécurité des piétons. Un **ilot refuge** a également été créé sur la Route Départementale.



Sécurisation Route Départementale 11 Route de Mauremont

Pour permettre un cheminement vers le centre du village, une étude pour un piétonnier et la sécurisation de la Route de Maurémont est en cours de finalisation.

Le bureau d'étude Valoris travaille en collaboration avec le secteur routier du département de la Haute Garonne pour élaborer l'aménagement de la RD11.

La faisabilité du projet est soumise à l'obtention de subventions qui sont en cours d'instruction auprès des services départementaux.

Les travaux seront réalisés en deux phases si obtention des subventions :

La phase 1 débuterait en 2022, du pont du Merdéric au croisement de la Route de Maurémont et le chemin de St Sernin

La phase 2 se poursuivrait en 2023 jusqu'à la sortie de l'agglomération.

Estimation financière du bureau d'étude : **297 982,32 €**

Phase 1 : 149 812,32 € + phase 2 : 148 170,00€, subventionné à 40% (en attente de l'avis) par le Conseil Départemental pour l'aménagement urbain. La réfection de la chaussée sera prise en charge dans sa totalité par le Conseil Départemental.

École élémentaire

Réfection des sanitaires, salle de rangement, salle du personnel municipal et bureau.

Les travaux seront réalisés en deux phases pour raisons de calendrier scolaire, technique et budgétaire :

La phase 1 est programmée pour les vacances d'été 2022 : toilettes filles + salles de rangement.

La phase 2 se poursuivra pour les vacances d'été 2023 : toilettes garçons + salle du personnel + bureau.

Plan financier du projet : Le coût total de l'opération s'élève à 120 225,34 €

Phase 1 : 51 555,97€

Phase 2 : 68 669,37€

Les demandes de subventions auprès du Conseil départemental et de l'Etat ont été approuvées lors du Conseil municipal de décembre pour une subvention attendue de 40 à 50%.

U R B A N I S M E



Règles d'occupation du domaine public

Le domaine public est l'ensemble des voies, places, jardins, espaces ouverts ou fermés de la ville.

Toute occupation du domaine est soumise à autorisation du Maire. Attention, ces autorisations ne se substituent pas aux formalités d'urbanisme préalables (permis de construire, déclaration de travaux etc.).

Cette règle s'applique à tous travaux sur immeubles, commerces, branchements aux divers réseaux, et toutes occupations temporaires du domaine public.

L'autorisation d'occupation du domaine public.

Elle relève de 4 types d'autorisations selon vos besoins et l'impact de vos travaux sur le domaine public :

- ✓ La permission de voirie
- ✓ Le permis de stationnement
- ✓ L'autorisation d'occupation du domaine public pour l'organisation d'une manifestation
- ✓ L'arrêté de circulation

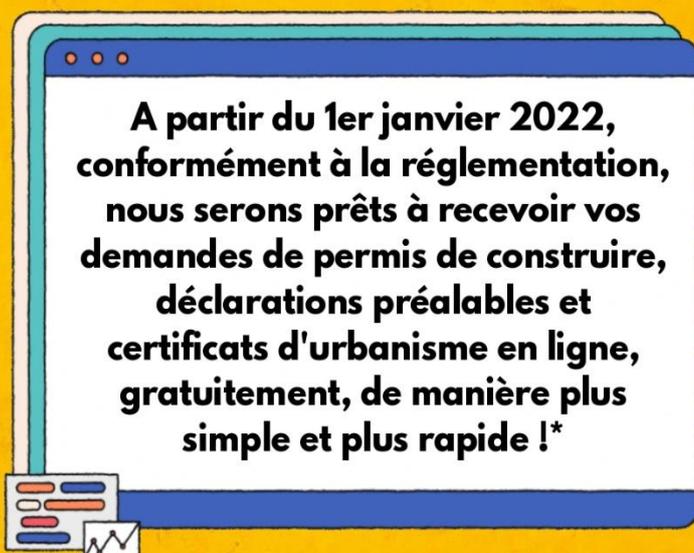
Je fais ma demande

Pour déposer ma demande, il est nécessaire de télécharger le bon formulaire* en fonction de l'autorisation souhaitée, et de le renvoyer au service secrétariat par mail à l'adresse suivante : secretariat@mairie-villenouvelle.fr ou dépôt du dossier papier à l'accueil de la mairie. *téléchargeable sur le site internet de la mairie ou formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie.

	Ma demande concerne	Formulaire*	Délai d'instruction
Permis de stationnement	Occupation sans emprise : Terrasse ouverte Etalage Stationnement d'une camionnette, d'un foodtruck Une pose de bennes ; Un dépôt de matériaux ; Le positionnement de grues, d'engins de levage ou de véhicules spécifiques (type nacelle ou camion-grue) ; L'installation d'échafaudage et de palissades ; Déménagement ; etc.	Cerfa 14023*01	15 jours
Arrêté de circulation	Une modification de circulation pour les besoins de mon chantier. Des restrictions de circulations et de stationnement pour une manifestation.	Cerfa 14024*01	15 jours
Permission de voirie	Occupation avec emprise L'implantation des structures fixées au sol (terrasse fermée, kiosque...) Une fouille ou la modification du domaine public routier Création d'une évacuation d'eaux pluviales Canalisation, aménagement d'accès (ex. : busage fossé) Création d'un branchement particulier au réseau d'eau potable ou d'assainissement La création de bateaux (il s'agit d'aménagements de voirie situés sur le domaine public ; ils consistent en un abaissement des bordures de trottoirs et sont destinés à favoriser un accès automobile aux propriétés privées).	Cerfa 14023*01	1 mois
Autorisation d'occupation du domaine public	L'organisation d'une manifestation particulière nécessitant l'occupation du domaine public.	Formulaire demande d'occupation du domaine public	1 mois

Merci de bien prendre en considération les délais d'instruction

DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE



*Pour connaître la liste des communes concernées, rendez-vous sur la page "Urbanisme" du site internet : www.terres-du-lauragais.fr



Rendez-vous sur :
<https://gnau31.operis.fr/terresdulauragais/gnau>



Les services municipaux accueillent cette année de nouveaux professionnels que nous vous présentons en image...

Isabelle, responsable
du pôle scolaire



Christine, Benjamin, Alexandra
et Soued assurent l'animation
et la cantine pour les enfants
de l'élémentaire depuis
plusieurs années au sein de la
commune.

9

Joëlle met les petits plats dans
les grands pour nourrir à la
cantine tous les enfants de
l'école.



L'équipe de l'école maternelle,
composée de Nadine, Katy et
Séverine, accueille cette année
Delphine (à gauche).



Alain, responsable du **service technique**, Olivier et Frédéric accueillent depuis cette année Alain (au centre) en qualité de nouvel agent technique, et Loan (à droite) qui débute son apprentissage. Le service technique s'est étoffé car la charge de travail augmente avec l'agrandissement du village et l'acquisition progressive des lotissements par la municipalité.



Brice assure l'accueil des habitants à **l'agence postale municipale** depuis 4 mois.

Myriam, responsable du **service administratif**, et Margaux, ont accueilli Chloé cette année pour renforcer l'équipe. Paul (à droite) assure la fonction de Directeur général des services le temps du congés maternité de Fanny qui nous reviendra bientôt...



Ma planète n'est pas une poubelle !



NETTOYONS LA NATURE

Une nouvelle action « Nettoyons la nature ! » a été réalisée par les élèves de CP le mercredi 20 octobre.

Après avoir ramassé les déchets, les élèves ont réalisé deux photos montage pour sensibiliser les personnes à ne pas jeter les déchets dans la nature et à l'usage excessif du plastique.

Au secours ! Je me noie !





Cette année, l'école Jean Soucale accueille 147 enfants.

Les temps périscolaires sont animés et encadrés par le **personnel communal** :

- à la maternelle : Delphine, Katy, Nadine et Séverine;
- à l'élémentaire : Alexandra, Benjamin, Christine et Souad,
- à la restauration : Joëlle ;
- la responsable du pôle scolaire, qui est multitâche sur les deux écoles et qui fait le lien avec les élus : Isabelle.

Plusieurs **travaux** de rénovation (fuites plafond, robinet d'eau, ...) ou d'amélioration du quotidien (étagères, arrêt de tableau, ...) ou de sécurisation (dalle de béton aux pieds des arbres, signal lumineux à la maternelle pour un coût de 2470€) ont été effectués sur ce deuxième semestre de l'année  2021.

Un **exercice PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) a été réalisé le 21 octobre sur le temps des TAP dans les deux écoles, pour le risque majeur : tempête. Tout s'est bien déroulé, les enfants étaient en totale sécurité.

Nous tenons à rappeler l'importance de ces exercices d'entraînement qui se font déjà dans les écoles sur le temps scolaire et qui prouvent leur efficacité.  Les enfants, étant habitués, ont réagi très rapidement et sans stress, ni angoisse visible. Même les enfants de petite section, déjà sensibilisés, ont réussi l'exercice.

Concernant le **Covid**, la rentrée s'est faite avec les masques pour tous puis suppression des masques pour les enfants car passage au niveau 1. Mais depuis le 15 novembre, le protocole sanitaire est repassé au niveau 2 sur l'ensemble du territoire avec le port du masque obligatoire pour tous les élèves de l'école élémentaire.

Cela implique :

- Le masque est obligatoire dans les espaces clos. Pas de port du masque à l'extérieur ;
- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains ;
- Le brassage est limité entre les niveaux ;
- Désinfection des points contacts deux fois par jour ;
- Les activités physiques et sportives se déroulent à l'extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE



SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Pour la restauration de notre école, l'organisation reste la même depuis juin 2020, à savoir les enfants mangent regroupés par classe avec une distance d'au moins 2m entre les groupes.

La mairie encourage les enfants aux comportements éco responsables.

Un **récupérateur d'eau de pluie** de 300l a été installé dans la cour de l'école élémentaire afin d'arroser les diverses plantations réalisées sur les temps scolaires et périscolaires.

Un **composteur** de 600l (projet en collaboration avec Terres du Lauragais prévu en mars 2020 reporté pour raison sanitaire) installé derrière la cantine depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, est régulièrement alimenté avec les restes de nourriture adéquats par les enfants eux-mêmes (un responsable par service).

Des animateurs de Terres du Lauragais, dont Madame Gouazé ambassadrice du tri, sont venus toute une semaine sur le temps de restauration pour rencontrer et expliquer aux enfants la démarche et les aliments biodégradables, qui pourront ou non se mettre dans le composteur.

Le compost obtenu sera également utilisé pour les plantations réalisées par les enfants.



En ce qui concerne les activités des **TAP**, pour la première période la priorité a été donnée aux jeux en extérieur au vu du beau temps qui nous a accompagné jusqu'aux vacances de novembre.

Les décorations d'Halloween ont également bien occupé les enfants, entre coloriages, découpages, peintures et fabrications d'objets de décoration en tout genre.

Nous avons pu tout en respectant bien entendu les distanciations (cause COVID), faire à nouveau une TAP Party sous la halle pour les élémentaires le dernier après-midi d'école avant les vacances de la Toussaint, ce qui consiste en un bon goûter offert aux enfants par la mairie accompagnée pour la circonstance d'un peu de musique.

Les enfants de la maternelle quant à eux ont fait le goûter d'Halloween le jeudi après-midi dans l'enceinte de l'école maternelle.

Au retour des vacances, les enfants se sont mis à préparer les décorations de Noël, avec un très grand enthousiasme.



Du nouveau dans les zones de jeux pour les plus jeunes comme pour les plus grands

L'Aire de jeu du parc de la mairie se renouvelle, l'ancienne balançoire horizontale en bois ainsi que les trois jeux sur ressort ont été remplacés par des éléments neufs et répondant aux dernières normes pour un montant de 2 339.00€ subventionné à 20% par le Conseil Départemental.



Ce parc bien ombragé, proposant divers jeux, est très utilisé par les familles, les assistantes maternelles, les jeunes et les ados.

Merci de respecter et préserver au mieux cet endroit.



Où en est le réaménagement de la zone sportive ?

Le nouveau terrain multisport a été installé en juin et la mise en peinture de la plateforme totalement terminée en juillet.

Le coût total de cette opération est de 36 800 € avec une subvention du département de 40%.



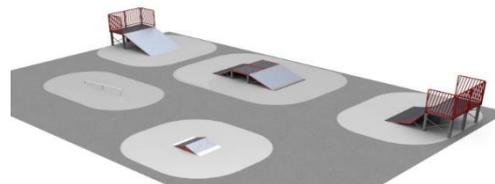
Nous avons le plaisir de constater que ce lieu est constamment utilisé par nos jeunes mais aussi ceux des communes avoisinantes.

La deuxième phase des travaux concerne le **Skate Park**.

Lors d'une réunion de concertation des jeunes villenouvellois début décembre, 5 versions de composition de modules leur ont été présentées, ils en ont sélectionné une et ont également fait des propositions de modifications qui ont été étudiées et validées.



Voici le visuel du choix retenu :



Le SKATE PARK sera implanté au printemps prochain.

Grâce au projet de rénovation de la zone sportive, notre commune a obtenu la labellisation **Terre de Jeux 2024**.

Accueil – Equipe

La médiathèque de Villenouvelle ouvre ses portes deux fois par semaine :

mercredi de 15h00 à 18h45 et **samedi** de 10h00 à 12h30.

Depuis la mi-octobre, l'équipe est passée de 7 à **8 bénévoles**.

Ils vous accueillent chaleureusement et sont à votre écoute pour vous aiguiller et vous conseiller dans vos recherches si besoin.

Vous aussi, n'hésitez plus, venez proposer de votre temps et partager votre goût pour la culture.

Animations

Mi-novembre, l'**atelier « Petites reliures japonaises »** proposé par la médiathèque départementale a été animé par Sophie des Archives départementales. Les participantes, ravies de ce moment très culturel et convivial, sont reparties avec leur création et des idées plein la tête.



15

La prochaine animation, proposée cette fois par Terres du Lauragais, aura lieu le **mercredi 9 février** dans l'après-midi. Il s'agit d'un **spectacle pour les 3-6 ans** : **« La petite chimère »**.

La **grainothèque** vous attend, n'oubliez pas de venir partager vos semences et vos connaissances.



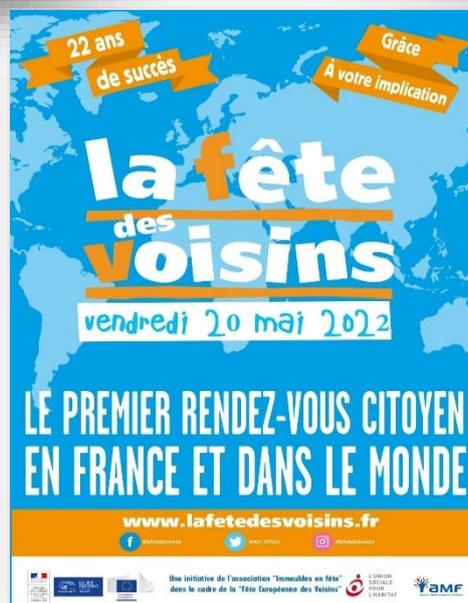
Pendant les **vacances de Noël**, la médiathèque ferme ses portes du 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022.

Le 11 septembre dernier a eu lieu le premier **repas de quartier** rue des Monges - des Rosiers – des Ecoles qui a réuni dans une ambiance chaleureuse et conviviale une bonne vingtaine de participants, mélangeant Villenouvellois de plus ou moins longue date et nouveaux arrivants.

Tout le monde ayant apprécié ce moment de partage entre enfants, parents et anciens, l'opération sera sans aucun doute renouvelée l'année prochaine.



Le quartier du Centre-ville a également organisé sa fête des voisins, suivi du lotissement de Vision Lauragais



Le projet de la Maison citoyenne est en bonne voie.

Nous souhaitons que cette Maison citoyenne soit un lieu intergénérationnel, un lieu de convivialité, d'échange, de partage, de solidarité, un lieu favorable à l'émergence des initiatives citoyennes ...



Un temps café philo, une autre fois un festival du jeu, le jour suivant le lieu d'une résidence artistique ; le lendemain on y assiste à une conférence avant de participer à un atelier bricolage.

La participation de tous est un incontournable à la vie de ce lieu et à l'approche du « vivre ensemble ». Chacun d'entre vous pourra y proposer des ateliers, des animations, des spectacles, au bénéfice des habitants du village.

L'objectif est de favoriser le lien social et de s'y sentir « comme à la maison » grâce à une équipe de bénévoles qui sera présente pour vous accueillir et en faire un endroit où l'on aime se retrouver. VENEZ REJOINDRE CETTE EQUIPE.

A ce jour les travaux de réfection de la toiture, de la mise en conformité électrique, des normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite sont terminés et la cuisine est cours de réalisation. Il restera quelques travaux d'embellissement et d'aménagement qui pourront s'effectuer par le biais d'ateliers participatifs. Vous êtes tous les bienvenues, comme cela fut le cas lors de la journée citoyenne.

Merci aux villenouvellois pour leur participation à cette journée et les travaux dans la maison.

Nous remercions également les citoyens associés à la co-construction de ce projet. Toutes les personnes désireuses de découvrir la maison citoyenne, d'y participer peuvent se mettre en relation avec le secrétariat de la mairie par mail (secretariat@mairie-villenouvelle.fr) pour intégrer le développement de ce projet participatif. Tout type de participation est la bienvenue selon les possibilités de chacun.

L'inauguration de ce lieu est espérée au printemps 2022.



V
I
V
R
E

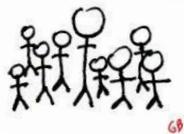
E
N
S
E
M
B
L
E



Depuis quelques années, nous rencontrons une augmentation des violences verbales ou agressives sur les agents municipaux qui font de leur mieux pour répondre à vos besoins. Nous vous demandons de les respecter et veiller à un respect mutuel. Il faut savoir que l'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni de 7500 €.



Vivre ensemble



VOUS AVEZ DROIT AU RESPECT...
NOS EMPLOYES AUSSI !



C'est pourquoi nous ne tolérons aucune forme de violence verbale ou d'agressivité envers notre personnel qui fait de son mieux pour vous renseigner.
Merci de les respecter et de tolérer un délai raisonnable de réponse.

L'injure est punie par la Loi (art. R621-2 du Code pénal)

Nous attirons l'attention sur l'augmentation des dégradations de biens publics au sein du village notamment par des tags au niveau de l'abribus place de la Bascule mais également sur le graff réalisé par les jeunes du village.

La mairie améliore chaque jour votre village et s'investit au mieux pour vous. Nous vous demandons cependant de sensibiliser vos proches sur le respect d'autrui et de ses biens.

Le bien vivre ensemble, c'est quoi ?

« Bien vivre ensemble » dépend de nombreux facteurs humains et relationnels. Il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité, un voisinage harmonieux qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans le village.

Vous étiez nombreux encore cette année pour la 6ème édition de la **Journée citoyenne** de Villeneuve qui s'est tenue le 25 septembre 2022. Voici les ateliers en image

Atelier espaces verts



Atelier peinture des bancs du village



Atelier graff pour les ados



Atelier Land Art pour les plus jeunes



Rénovation de la maison citoyenne



Tous les participants ont partagé le déjeuner offert par la mairie autour du barbecue collectif.

Merci à tous et à l'année prochaine...

Téléthon

L'équipe du Téléthon de VILLENouvelle remercie toutes les personnes qui ont participé aux activités proposées en faveur du Téléthon.

Merci également au traiteur Marc ASTRIC, à la chorale LES CHEVEUX D'ARGENT, à la compagnie de théâtre « COMME SI », à l'ESV CYCLO, RUGBY, PETANQUE et FOOT, à la course à pied, à MICA pour la décoration, au magasin SUPER U de VILLEFRANCHE et enfin, à la municipalité de VILLENouvelle pour avoir tous participés de différentes manières.

Grâce à vous tous, nous avons récolté **1.252 €**

Toute l'équipe souhaite leurs meilleurs aux habitants de la commune.

Téléthon
VILLENouvelle
AU FOYER

VENDREDI 3 DÉCEMBRE
19H - RANDONNÉE NOCTURNE
Participation: 2€
Scène à l'organ
offici

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
8H30 - RANDONNÉE PÉDESTRE
Participation: 2€
Frais départ
offici

14H - PÉTANQUE EN DOUBLETTE FORMÉE
2€

19H - APÉRO CHORALE
Traitement: 15€
Buvette sur place

21H - THÉÂTRE

Possibilité de restauration sur place avec des food trucks

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Renseignements au 06 13 16 25 37
Imprimé par vos soins - Ne pas aller sur la voie publique

L'équipe de l'association du téléthon



Noël solidaire

Villeneuve a participé à l'événement national solidaire des **boîtes de Noël** en faveur des plus démunis. Merci à tous les participants pour tous les paquets déposés.



BOÎTES DE NOËL
pour les plus démunis

1 boîte à chaussures

Vous mettez dedans :

- 1 truc chaud
- 1 truc bon
- 1 loisir
- 1 mot doux
- 1 produit de beauté

... et ce que vous voulez !

Emballer la boîte et c'est parti !

Initiative citoyenne * Produits non périssables

Vous avez encore jusqu'au 31 décembre pour contribuer et venir déposer vos boîtes.



Retrouvez toutes les informations pour confectionner une boîte solidaire de Noël
Flashez-moi

E
L
E
C
T
I
O
N
S



L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Vous venez d'avoir 18 ans, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de votre commune si vous n'avez pas été recensé à vos 16 ans !
Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.





N'oubliez pas de consulter nos pages Facebook pour retrouver les dernières infos du village :

- Le groupe de la solidarité à Villeneuve (non commerciaux) entre habitants (remplace la page de la solidarité à Villeneuve suite à un piratage)
- Les infos de Villeneuve : infos municipales, locales, associatives, des commerçants et artisans du village
- Le bon coin de Villeneuve

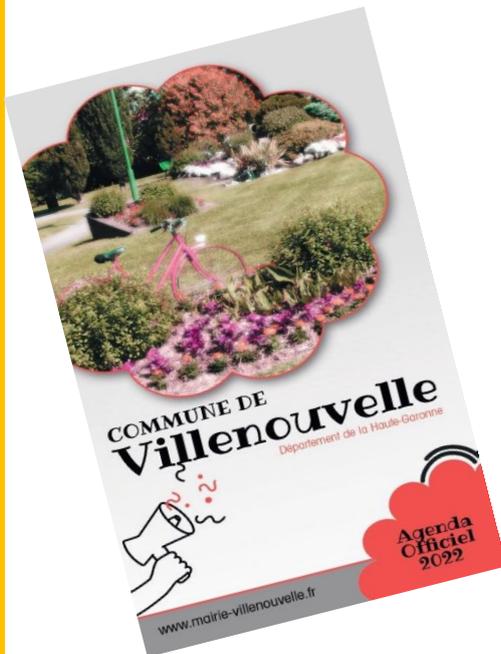


www.mairie-villeneuve.fr



L'agenda de poche 2022 va se glisser dans vos boîtes aux lettres au mois de janvier grâce aux commerçants locaux

Nos éditions



Les articles qui suivent vous sont proposées par les associations villenouvelloises désireuses de figurer dans ce journal.



Comité des fêtes

En lien avec le contexte sanitaire précaire et instable, le comité des fêtes de Villeneuve a réalisé cette année la fête de l'été en date du mois de juillet et la fête locale au mois d'octobre.

Ces deux manifestations ont été effectuées dans un délai court mais ont été une réussite. Elles ont permis de se retrouver dans un esprit de convivialité et de partage. Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence nombreuse, vos retours positifs sur ces manifestations et cet accueil enthousiaste que vous avez réservé à cette nouvelle équipe du comité.

L'assemblée générale se tiendra courant janvier. Dès lors, nous vous donnons rendez-vous pour le programme 2022 qui s'annonce festif : la fête de la bière le 26.03.2022 suivi de la fête de l'été le premier weekend de juillet – la traditionnelle fête locale et la mise en place d'un marché de Noël le dernier weekend de novembre.

Le comité vous adresse à toutes et tous ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.





Les randonneurs villenouvelois



Ça y est, la saison 2020/2021 est oubliée, et bonjour 2021/2022.

Actuellement nos randonnées sont bien reparties , avec un staff de 32 licenciés.

Nos sorties s'effectuent toujours sur 3 jours : samedi, dimanche et lundi, avec RDV parking de la gare à 9 h 30, pour une durée d'environ 2 h et aux alentours de Villenouvelle.

Les différentes activités de plein air et randonnées à l'extérieur sont toujours d'actualité , avec covoiturage pour découvrir d'autres sites.

Ces sorties seront planifiées lors de notre Assemblée générale qui devrait se tenir le vendredi 21 janvier 2022 à 18 h à la salle polyvalente suivie d'un repas au resto.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse ci-dessous :

roroal@orange.fr ou tél : 06 10 85 26 08

Le club souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tous les membres randonneurs et meilleurs vœux pour 2022

A.GUILHEMAT

Les cheveux d'argent

Echos de l'Assemblée Générale du club des Cheveux d'Argent de

Villenouvelle & Maurémont

Le Club des Cheveux d'Argent de VILLENouvelle & MAUREMONT a tenu son Assemblée Générale le dimanche 14 novembre 2021, à 11H 00, au Foyer de VILLENouvelle, en présence de Catherine LATCHE, maire de Maurémont, Nicolas FEDOU, maire de Villenouvelle et de Joseph PINEL, président du club et de l'association Les Cheveux d'Argent du département.

Le rapport d'activité présenté par le président du club et le rapport financier présenté par le Trésorier ont été approuvés à l'unanimité des participants (60 personnes environ).



A noter que François BOUSCATEL, trésorier du club, a souhaité mettre fin à cette fonction qu'il assure depuis 8 ans déjà et c'est avec une salve d'applaudissements bien mérités qu'il lui a été remis un petit cadeau surprise par le président.

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu au cours de l'assemblée ; il comprend maintenant 17 membres qui se réuniront prochainement pour élire le bureau et les chargés de mission et peaufiner les événements de cette fin d'année.

L'assemblée a été invitée, ensuite, à se prononcer sur les deux résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité des participants :

- le montant de la cotisation a été fixée à 15 € pour tous les membres jusqu'à 90 ans ; mais elle reste gratuite pour les membres âgés de plus de 90 ans ;
- le montant de la participation financière des membres aux repas organisés par le club au cours de l'année 2021-2022 : 15 € pour les repas mensuels à thème et 25 € pour les repas événementiels et festifs.

Puis le président a présenté le programme des animations pour fin 2021 et le premier semestre 2022 ; à noter quatre événements majeurs : le déjeuner de Noël prévu le jeudi 16 décembre (à la place du traditionnel goûter), le grand loto annuel programmé le dimanche 27 février, la Fête du Printemps qui aura le dimanche 27 mars, précédée le matin par l'assemblée générale de l'association départementale des Cheveux d'Argent et, enfin, la journée « Grillades » à Maurémont fin juin.

Avant de conclure cette assemblée, la parole a été donnée aux deux maires et présidents d'honneur du club, qui ont exprimé leur grande satisfaction sur les bilans présentés, félicité le bureau et le conseil d'administration pour la bonne gestion et la réussite de la reprise des activités après plus de 18 mois d'arrêt et assuré le club de leur soutien.

Puis tous les participants ont été invités à l'apéritif offert par le club et à prolonger cette réunion autour d'un déjeuner festif préparé par Marc Traiteur.



Nos deux maires et une partie du bureau



Vue partielle de l'assistance

ESV Football

L'ESV Football de Villeneuve est un club de village où règne la convivialité, le partage, l'esprit sportif où filles et garçons de 5 ans à 99 ans peuvent pratiquer ce joli sport dans la joie et la bonne humeur.

Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 18H et le vendredi à partir de 18H30 pour les féminines donc si vos enfants ou vous-même souhaitez fouler la pelouse ballon aux pieds, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.



Je tiens à rappeler que le club vit uniquement grâce au soutien des éducateurs, membres du bureau ainsi que toutes et tous les bénévoles, alors si vous aussi vous souhaitez intégrer bénévolement le club de votre village, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons là.

Le Club de Football, éducateurs et membres du bureau vous souhaite de belles Fêtes de fin d'Année. Sportivement.

Gym bien-être

SOUS LE TAPIS... GYM ET BIEN ÊTRE RETROUVÉS

Une rentrée tonitruante en cet automne pour une foule nombreuse d'adhérents pressés de retrouver ces prometteuses activités.

Depuis le 18 novembre nous arborons une nouvelle couleur à notre joyeuse bannière, une nouvelle complice nous accompagne désormais, «ÉLISA, douce et souriante, notre tout nouveau professeur de Pilates qui supplée au départ soudain de madame Patricia Préfol.

Sa venue a conquis pour ne pas dire ravi nos adeptes de Pilates dès son premier cours.

Plus d'ombre au tableau dans cette heureuse reprise du flambeau, ce dont se félicite le bureau.

Le nouveau cours LIA, POUND (baguettes frappées en rythme) de Laury se décline en chorégraphie ludique et dynamique ; cours participatif et de détente assurée, jusqu'au pas de danse esquissé en fin de séance qui recueille un vif succès.

De même, Laury dispensera le mercredi à 18h25 un cours de «soft gym», Gym Douce comme son nom l'indique, qui permet de muscler et assouplir son corps tout en douceur ; une large palette qui puise dans plusieurs répertoires. Ce cours se fera en alternance avec un cours de stretching avant d'enchaîner sur un cours de cardio tonic.

26

Par ailleurs, après vous avoir consultés, nous envisageons de vous proposer des petits «stages» d'une heure et demie le week-end (stretch, tonic, gym diverses, initiation pas de danse qui s'articuleront autour de vos desiderata. Le 1er stage serait proposé le **samedi 11 décembre**.

Ainsi, nous parachevons cette année 2021 en un joli conte de Noël, bienvenue à Élisabeth sans qui le Pilates ne serait pas !

À nos deux animatrices merci de tout, sans oublier de saluer le dévouement de notre diligente Présidente et de l'infatigable Laury qui, en duo, ont consacré tout le temps nécessaire afin que surgisse rapidement ce nouveau projet, dans une indéfectible bonne humeur.

Nos plus chaleureux remerciements vont enfin à nos adhérents pour leur bienséance et leur participation active à cette transition (Marlène et bien d'autres), par qui le mot association a révélé toute son essence.

COURS PILATES : Lundi et mardi 19h30-20h30 Jeudi 10h-11h

COURS SOFT GYM - STRETCHING : Mercredi 18h25 19h25 **COURS CARDIO TONIC** : Mercredi 19h25 20h30

COURS LIA : Jeudi 20h-21h

Liens vers les réseaux sociaux sur Instagram et Facebook @laury.sport.bienetre.



La BAM : école de musique associative

Pour cette rentrée 2021, près de 100 musiciennes et musiciens en herbe ont (re)pris le chemin de la musique. Les élèves de batterie, violon, piano, guitare, flûte à bec, chant, éveil musical, chorale et de la toute nouvelle classe de flûte traversière ont pu reprendre en présentiel, et ça fait du bien ! Merci à tous pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux, petits et grands !

En plus de la reprise des cours, nous avons pu reprendre les apéros-concerts sous la Halle, en sommeil depuis plus d'un an et demi. Pour le premier rendez-vous du 16 octobre dernier, musique latino, avec *Duo de Tres* et *Trafiko*. Rythmes argentins et ambiance de feu, on ne s'attendait pas à recevoir tant de monde, merci à tous d'être venus ! Et merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de ce premier événement musical et festif.

Pour la fin de l'année 2021, la chorale jazz *Quand notre c(h)œur fait Bam* se joint aux chœurs de Donneville et Montgiscard **samedi 18 décembre** pour un concert de Noël, à l'église de Montgiscard. Venez nombreux !

Notez bien les rendez-vous de 2022 : apéros-concerts les **samedi 29 janvier**, pour du folk blues et **samedi 26 mars** avec une rencontre jazz, toujours sous la Halle de Villenouvelle. Pour la fin de l'année, le traditionnel festival reprendra ses quartiers au parc du village le **samedi 18 juin**, avec les auditions des élèves et un concert en plein air. Et le **21 juin**, fête de la musique, toujours au parc, avec une scène ouverte et du rock local !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe de la BAM

Pour tout renseignement sur l'association :
www.bam31.fr, contact@bam31.fr





Elle est même très bien lancée autant sportivement que dans la convivialité d'après match. Notre équipe fanion et l'équipe réserve à 10 nous régalaient sur le pré, et l'équipe de l'Amicale composée d'une vingtaine de membres continue de nous gueuletonner comme depuis toujours !!

Comme d'habitude, vous êtes informés des prochains repas par affichage chez les commerçants du village, sur les panneaux d'informations municipaux et maintenant sur les réseaux sociaux.

Le dernier repas était le 07 novembre avec au menu une Fideua



Les dates des **prochains repas** sont :

- 23 janvier 2022,
- 20 février 2022,
- 06 mars 2022 (certainement le midi)

C'est ouvert à tout le monde, il suffit de s'inscrire aux contacts indiqués sur les affiches.

N'hésitez pas à venir, ni même à nous rejoindre, nous sommes un groupe de bons vivants qui aime partager.

Nous saurons vous accueillir.

Contacts : Alain Breil 07.54.32.76.52 - Alain Sibra 06.76.79.44.51

En attendant de partager de bons moments ensemble, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous présentons tous nos vœux pour 2022.

A bientôt dans notre équipe ou à table.

Les présidents.



Les Môm' en faits

Ça y est ! A 11 ans, l'association Les Môm'En Faits a enfin pu fêter ses 10 ans le 18 septembre 2021 !! Un grand merci à tous ! Merci à tous les bénévoles, à tous les enfants, à tous les parents et aux Villenouvellois qui, malgré le temps pluvieux ce jour-là, sont tout de même venus et ont pu profiter des diverses activités offertes pour cet évènement festif : la grimpe dans les arbres avec Liber Tree, les jeux en bois et structures gonflables avec Zone Evasion, l'atelier maquillage avec Amira, et bien d'autres activités et jeux en intérieur et extérieur... Un grand merci au groupe Sax Machines qui nous a fait l'honneur de clôturer cette journée anniversaire et qui a également permis à certains enfants musiciens de monter sur scène pour jouer un de leur morceaux ! Merci également à tous les Villenouvellois et aux Cheveux d'Argent, qui via leur participation à la tombola ont permis de pouvoir offrir cet évènement festif aux enfants ! Nous sommes ravis d'avoir enfin pu partager tous ensemble cette belle fête d'anniversaire après plusieurs reports dus à la crise sanitaire !! À la suite de ce mois de septembre festif, les rues de Villeneuve ont de nouveau pu être hantées cette année, par des petits monstres et fantômes, qui, sous menaces de mauvais sorts ont fait le plein de friandises avant de se réunir pour partager un goûter d'halloween et profiter de la boum organisée en cette dernière journée d'octobre. Merci aux Villenouvellois concernés d'avoir participé et merci aux Cheveux d'Argent pour leur don de bonbons à cette occasion !! Si vous souhaitez que des zombies viennent dans vos rues l'année prochaine, contactez-nous...

En novembre, le vide ta chambre a pu de nouveau avoir lieu cette année ! Merci à tous participants, en espérant que vendeurs et acheteurs aient pu réaliser de belles affaires !!

La poursuite de nos actions, dans la joie et la bonne humeur, permettra de financer, la coopérative scolaire, les activités périscolaires et également nos futurs projets. Au programme, la vente de sapins de Noël, le carnaval, la vente de chocolats de pâques, la chasse aux œufs et en mai un évènement restant à définir.

Les dimanches ludiques vont se poursuivre sous la halle les 12 décembre, 23 janvier et 13 février prochains avec des surprises.

Nous espérons vous voir nombreux à ces évènements. Nous tenons à remercier tous les participants aux évènements, les bénévoles qui œuvrent pour la réussite et la bonne humeur permanente au sein de l'association. Nous remercions également le corps enseignant, les animateurs et toute l'équipe municipale sans qui nos évènements n'existeraient pas.

Il y a toujours de la place au sein de nos rangs pour des sourires supplémentaires. Nous avons toujours besoin de vos idées, de vos blagues (parfois pas très bonnes, il faut le dire), mais surtout de votre énergie, et des petits bras musclés, pour en mettre plein la vue à nos enfants, car c'est avant tout pour eux.

Nous sommes toujours joignables, par mail ou sur Facebook ou bien en attrapant un fou ou une folle à la sortie (ou à l'entrée) de l'école et il y a de forte chance qu'il ou elle fasse parti des forces joyeuses de l'association au service de vos enfants.

Joyeusement, l'équipe des Môm'En Faits !

Mail : les.mom.en.faits@gmail.com



En cette fin d'année 2021, le bureau de l'ESV Cyclo prépare son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 14 janvier 2022 à la mairie (18h30). Ouverte à tous, cette A.G. est l'occasion de mieux connaître notre association, ses membres et ses sorties sur les routes du Lauragais. Lors de cette réunion, nous ferons le bilan de l'année écoulée et surtout nous aborderons les projets pour 2022.

En attendant cette échéance, le club organise, dans le cadre du TELETHON, le samedi 4 décembre, une sortie à vélo ouverte à tous, licenciés comme novices. Rendez-vous dès 8h30 à la Mairie de Villenouvelle.

Par ailleurs, nous tenons à remercier la municipalité, non seulement pour l'attribution de sa subvention annuelle, mais aussi pour la possibilité de se retrouver, les jours de sortie, à l'ancienne cantine.

Pour information, les sorties à vélo se font en général les samedi ou dimanche matin. Pour de plus amples informations concernant notre club et ses activités, je vous invite à nous contacter par mail à georges.astic@orange.fr

[En attendant de nous retrouver sur les routes, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.](#)



Un matin de juin 2021, devant la Mairie avant de partir pour 200 kms à vélo.



Naissances

SORRIAUX Charly
MEGYESI Loris
OUCHERIAH Idir
PARIS Ayden
FROMENT LOURSEAU-VIERRON Maylan
BRILOTTI BARROS Tylio
MONTICELLI Noah



Mariages

COUSINEAU Aaron & ESTUBLIER Charlotte
GUILHEMAT Anthony & MAHE Caroline
LUCAS Fabien & GUICHE Lucie
SAISSET Emmanuel & GRENON Aurélie



Décès

M. DUBOUE Charles	M.LACAZE Jérôme
Mme DESPEYROUS Jeanne	M.MILLEREUX David
M.ROUQUET Michel	Mme MARTELL Christiane
M.FONTES Gérard	M.ALGANS André
M.PUECH Jean-Louis	M.RAMADE François
M.ESCRIBE Aristide	
Mme DEMUR Charlotte	



Les personnes désireuses d'être informées des décès doivent se faire inscrire en mairie sur un listing dédié, sauf avis contraire des familles.

Dans un souci de respect des familles et proches des défunts, il a été décidé en décembre 2015 que l'information n'était plus véhiculée à l'ensemble des habitants.

Chaque année la mairie publie, dans le petit Villenouvellois de décembre, une rubrique état civil dans laquelle figurent les naissances, mariages et décès survenus dans l'année.

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) rappelle que la diffusion de l'état civil des administrés est réglementée. Afin de respecter la vie privée des personnes, il est possible de signaler en mairie votre souhait de ne pas apparaître dans le petit Villenouvellois publié chaque année en décembre.

Les 5 différences

Aide le chat à trouver les 5 différences entre ces 2 images !



Mots fléchés

	SAPIN		CADEAU		ETOILE
	BOULE		BONBON		LUGE

Place correctement les mots qui correspondent aux images !

The crossword puzzle grid contains the following elements:

- Top row: A green Christmas tree icon above a square containing the letter 'S'.
- Second row: A red gift icon to the left of a square containing the letter 'C'. To the right is a square containing the letter 'E', followed by two empty squares.
- Third row: A blue Christmas ball icon above a square containing the letter 'B'. To the right are two empty squares.
- Fourth row: A candy icon to the left of a square containing the letter 'B'. To the right are two empty squares.
- Fifth row: A sled icon to the left of a square containing the letter 'L', followed by three empty squares.
- Sixth row: Four empty squares.
- Seventh row: Three empty squares.

Recette de biscuits

MATÉRIEL

- ❖ Un rouleau à pâtisserie
- ❖ Des emporte-pièces
- ❖ Du papier sulfurisé

INGRÉDIENTS

- ❖ 400g de farine
- ❖ 1 pincée de bicarbonate de soude alimentaire
- ❖ 5 c.s. de cannelle
- ❖ Les graines moulues de 6 gousses de cardamome
- ❖ 140g de sucre roux
- ❖ 130g de beurre salé
- ❖ 1 gros œuf
- ❖ 90g de miel fondu

Pour le glaçage royal :

- ❖ ½ blanc d'œuf
- ❖ 80g de sucre glace
- ❖ Quelques gouttes de jus de citron



RECETTE DES SABLÉS DE NOËL



1. Mélange tous les ingrédients secs dans un saladier.
2. Ajoute le beurre froid coupé en petits-dés et mélange-le avec les doigts pour obtenir une texture sablée.
3. Ajoute l'œuf et le miel et mélange pour obtenir une boule.
4. Etale la pâte sur 3mm d'épaisseur, sur un plan de travail fariné.
5. Découpe des sablés avec les emporte-pièces et place-les sur du papier sulfurisé.
6. Fais cuire les sablés une dizaine de minutes à 180° (demande à maman ou papa de le faire).
7. Laisse complètement refroidir sur une grille.
8. Prépare le glaçage royal en mélangeant le blanc d'œuf avec le sucre glace et le jus de citron (la consistance doit être très épaisse).
9. Fabrique un cornet en papier sulfurisé.
10. Verse un peu de glaçage royal à l'intérieur.
11. Découpe la pointe du cornet et décore tes sablés avec le glaçage.

Il ne reste plus à déguster !!!



Le saviez-vous ?

En Alsace, à partir de 1521, les habitants étaient autorisés en décembre à couper les arbres encore verts. Ces derniers étaient décorés de fleurs, de pommes et de petits gâteaux.

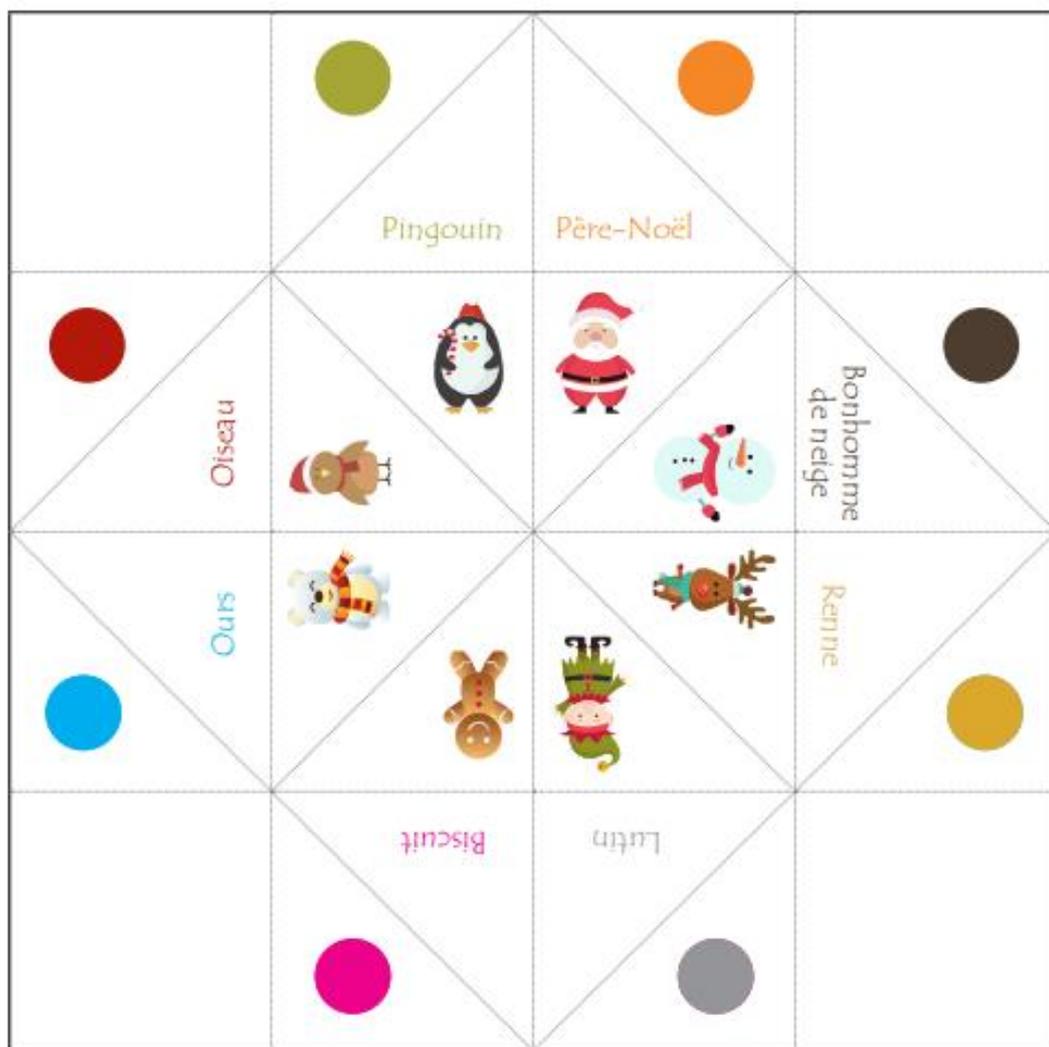
Cependant, en 1858, le Nord des Vosges et la Moselle furent frappés par une grande vague de sécheresse empêchant les habitants de récolter des pommes pour les mettre sur leurs sapins de Noël.

En solution de repli, un souffleur de verre imagina de remplacer les fruits par des boules rouges en verre.

Coloriage



Ma cocotte de Noël



Ligne noire = découpe Pointillés = pliage

La Mairie

Téléphone : 05 61 81 64 88

Courriel : secretariat@mairie-villeneuve.fr

Ouverture au public :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 17h30

Mardi et jeudi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 18h00

L'Agence postale

Téléphone : 05.61.45.40.67

Ouverture au public :

Lundi: 8h30-13h00

Mercredi: 15h00-19h00

Vendredi : 8h30-13h00

La Médiathèque

Téléphone : 05.34.66.99.67 / 09.67.10.72.34

Mercredi: 16h00 – 18h30

Jeudi: 17h00 – 19h00

Vendredi: 16h30 – 19h00

Samedi: 10h00 – 12h30



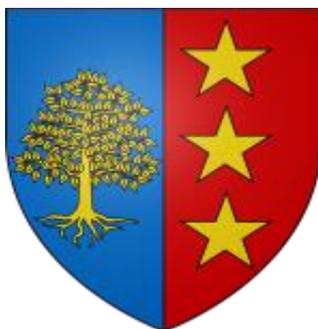
Pages Facebook

Les infos de Villeneuve"

"Le groupe de la solidarité à Villeneuve"

Site internet

<http://www.mairie-villeneuve.fr>



Cette année encore nous sommes contraints d'annuler les vœux à la population.